



**L'allocation du travail des ménages agricoles
entre travail agricole, activités de diversification et emplois extérieurs :
une première approche à partir du raccordement RA-RICA-déclarations
fiscales de 2010**

N.Delame ¹, J.P.Butault ², P.Pollet ³

¹ UMR économie publique, INRA - SAE2, AgroParisTech
nathalie.delame@agroparistec.fr

² Chargé de mission au Laboratoire d'économie forestière (LEF), INRA - SAE2,
AgroParisTech
jean-pierre.butault@nancy.inra.fr

³ Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Service de la statistique et de la
prospective
pascale.pollet@agriculture.gouv.fr

**Papier préparé pour le colloque de la Société Française d'Économie Rurale
« Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole :
Continuités, changements ou ruptures? »**

12-13 février 2015
Rennes, France



Texte protégé par une licence Creative Commons-4.0 International
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification
(<http://creativecommons.org/licenses>)

Résumé

Le travail des ménages agricoles se répartit entre travail agricole, activités de diversification (tourisme à la ferme, ventes directes...) et emplois extérieurs. Les facteurs pouvant jouer sur ce partage sont nombreux : disponibilité foncière, possibilités d'intensification, capital humain, préférences pour une activité agricole ou non, zones d'emploi, proximité des zones de consommation, de tourisme. La littérature a abordé les questions du partage, soit entre travail agricole et activités de diversification, soit entre travail agricole et emplois extérieurs mais aucune étude n'a envisagé les trois possibilités simultanément. Cette approche est possible à partir de l'exploitation du raccordement effectué par le SSP et l'INSEE, en collaboration avec l'INRA sur le recensement agricole, le réseau d'information comptable agricole (RICA) et les déclarations fiscales sur les revenus des agriculteurs de 2010. Cette communication vise à en donner les premiers résultats, quant aux différentes combinaisons d'activité observées et aux revenus qui leur sont associés.

Mots-clés : ménages agricoles, diversification, activités extérieures, RICA

La double activité des ménages agricoles et le développement d'activité de diversification sur l'exploitation sont des phénomènes anciens pour compenser notamment le handicap de petites structures agricole et apporter des compléments de revenus aux ménages.

Ces formes d'allocation du travail entre l'agriculture, activités annexes à l'exploitation et emploi extérieur se sont toutefois profondément modifiées :

- La situation d'ouvrier-paysan (Wakermann, 2014) a régressé ne serait-ce que compte tenu de la diminution des emplois industriels et s'est développée l'activité extérieure du conjoint de l'exploitant (Delame, 2006), renvoyant à des évolutions profondes, autant sur la professionnalisation de l'agriculture que sur le statut des femmes.
- Les activités connexes à l'exploitation se sont progressivement détachées d'elle dans le processus de spécialisation de l'agriculture. Contrairement à certaines idées reçues, la diversification des exploitations a ainsi beaucoup baissé dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, la part des exploitations pratiquant par exemple la transformation de produits à la ferme et la vente directe passant de 30 à 18% entre 1988 et 2000 (Capt, 2004). Ce mouvement s'est inversé récemment (Capt, 2011) compte tenu d'une nouvelle demande de produits agricoles de proximité, inversion qui a notamment induit un développement des circuits courts. La PAC a, par ailleurs, à travers son second pilier, favorisé ce processus de diversification des exploitations pour améliorer leur viabilité et revitaliser les zones rurales (Aubert, Perrier-Cornet, 2010). D'autres fonctions, telles que la production d'énergie (à travers, par exemple l'installation d'éoliennes) ont été attribuées à l'agriculture. Ce mouvement de rediversification de l'agriculture n'est pas propre à la France mais s'observe aussi, par exemple, aux Etats-Unis (Vogel, 2012).

Le modèle néo-classique du ménage agricole producteur – consommateur a été très largement utilisé pour analyser les décisions des agriculteurs dans l'allocation de leur travail entre travail agricole et emploi extérieur (Huffman, 2011 ; Benjamin, 1996 ; Butault, Delame, Lerouvillois 2005). Il donne un cadre formel permettant d'introduire les nombreuses variables qui peuvent jouer sur cette allocation (structures agricoles, caractéristiques et préférences des ménages, proximité des zones d'emplois ou des zones de consommation...). Il n'a pas encore été appliqué à l'analyse de la diversification des exploitations. C'est l'objectif de ce papier d'aborder les questions d'allocation du travail des ménages agricoles entre travail agricole, activités de diversification et emplois extérieurs.

Cette approche est possible à partir de l'exploitation du raccordement effectué par le SSP et l'INSEE, en collaboration avec l'INRA sur le recensement agricole, le réseau d'information comptable agricole (RICA) et les déclarations fiscales sur les revenus des agriculteurs de 2010. Cette communication vise à en donner les premiers résultats, quant aux différentes combinaisons d'activité observées et aux revenus qui leur sont associés.

1. Le modèle du ménage agricole et choix de l'allocation du travail entre travail agricole, activités de diversification et emplois extérieurs.

Le modèle néoclassique du ménage agricole producteur-consommateur peut être utilisé pour prédire à priori les décisions d'allocation du travail des ménages entre activité agricole, activité de diversification et activité extérieure. Dans un cadre simplifié uni-périodique ⁽¹⁾, les ménages maximisent leur utilité par égalisation de l'utilité marginale des revenus et de la désutilité marginale du travail. Le graphique 1 ⁽²⁾ donne une représentation de ces choix.

¹ Krebs S. (2005) introduit les décisions d'épargne et de consommation.

² Les courbes ne sont bien sûr pas issues d'estimations économétriques et sont fournies à titre d'exemple. Le travail en abscisse est donné en UTA, les revenus et la désutilité du travail sont exprimés en millier d'euros.

La fonction de désutilité marginale du travail correspond à une fonction croissante :

$$dU=dU(L) \text{ avec } dU(L)'>0$$

Les revenus sont d'abord issus de l'exploitation. D'une fonction de production $Y_a=Y(X_a,L_a,Z)$, Y_a étant le niveau de production agricole, X_a celui des facteurs variables, L_a celui du travail agricole et Z le niveau des facteurs fixes (et notamment la dotation foncière des exploitations), on peut en tirer, une fonction du revenu agricole :

$$R=R(p_{ya},p_{xa}, L_a,Z)$$

p_y et p_x étant le prix des outputs et des inputs, supposés donnés. La fonction du revenu marginal du travail est décroissante et se déplace vers le haut à mesure que le niveau des facteurs fixes Z augmente, cas donnés par le graphique 1a et 1b.

Le cas où seul le travail agricole est possible.

Si les membres de la famille ne peuvent que travailler sur l'exploitation, en produisant des biens agricoles, l'utilité est maximisée quand le revenu agricole marginal égalise la désutilité du travail. Pour l'exploitation du cas 1a, l'utilité est maximisée au point (1,5-15) et le niveau du travail agricole est de 1,5 UTA : son revenu ⁽³⁾ correspond à la surface délimitée par les points (0-0), (0-30), (1,5-15) et (1,5-0).

Si le niveau des facteurs fixe est plus important (cas 1b), le niveau optimal du travail agricole passe à 2 UTA et le revenu agricole s'établit à un niveau bien supérieur.

La possibilité d'emplois extérieurs.

Si le marché du travail permet des emplois extérieurs, ceux-ci seront choisis à partir du moment où le taux de salaire w (égal à 20 dans l'exemple) est supérieur au revenu agricole marginal. Dans le cas 1.a, ceci correspond au point (1-20), le niveau optimal du travail agricole étant alors de 1 UTA, et le revenu agricole correspond à la surface délimitée par les points (0-0), (0-30), (1-20), (1-0) et (0-0). L'emploi total optimal est alors donné par le point où s'égalisent le taux de salaire et la désutilité du travail, soit à 2 UTA, 1 UTA travaillant à l'extérieur de l'exploitation. Au revenu agricole s'ajoute alors le salaire gagné, correspond au rectangle dont la surface est égale à 1 UTA multiplié par le taux de salaire. L'exercice d'une activité en dehors de l'exploitation permet dans ce cas d'améliorer la situation économique des ménages agricoles, autant du point de vue de leur utilité que celui de leur revenu.

Ceci n'est pas le cas pour les grandes exploitations disposant notamment d'importantes disponibilités foncières. L'ensemble du travail familial reste mobilisé sur l'exploitation.

³ On peut aisément calculer le revenu en intégrant les fonctions.

Figure 1 : Allocation du travail entre travail agricole, emploi extérieur et activité de diversification.

Figure 1a : Exploitation à faible niveau de facteurs fixes.

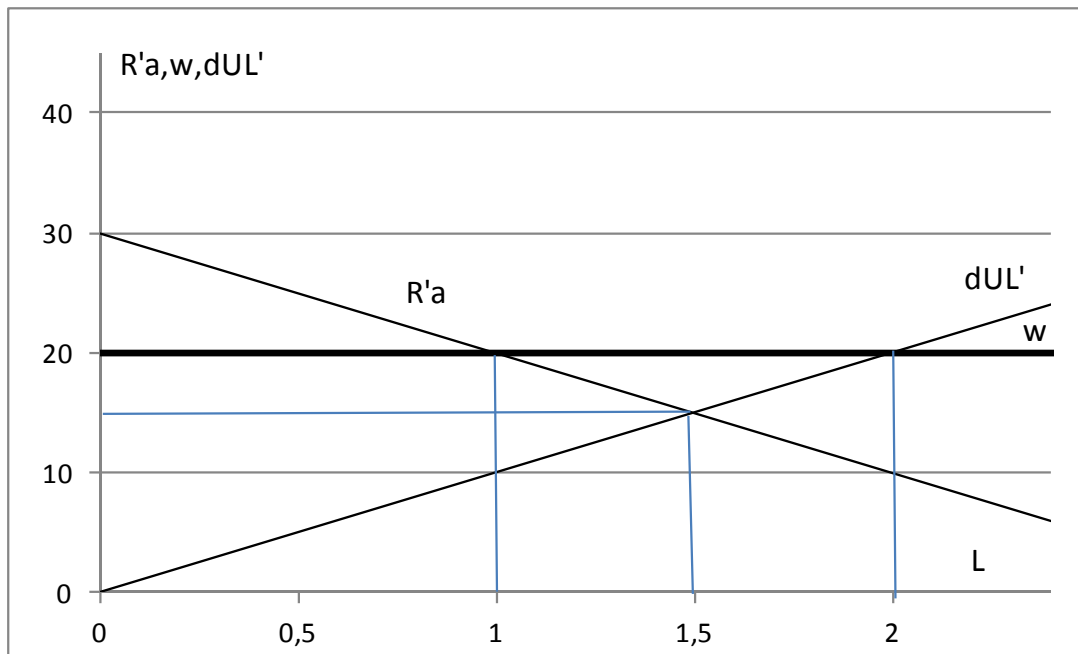
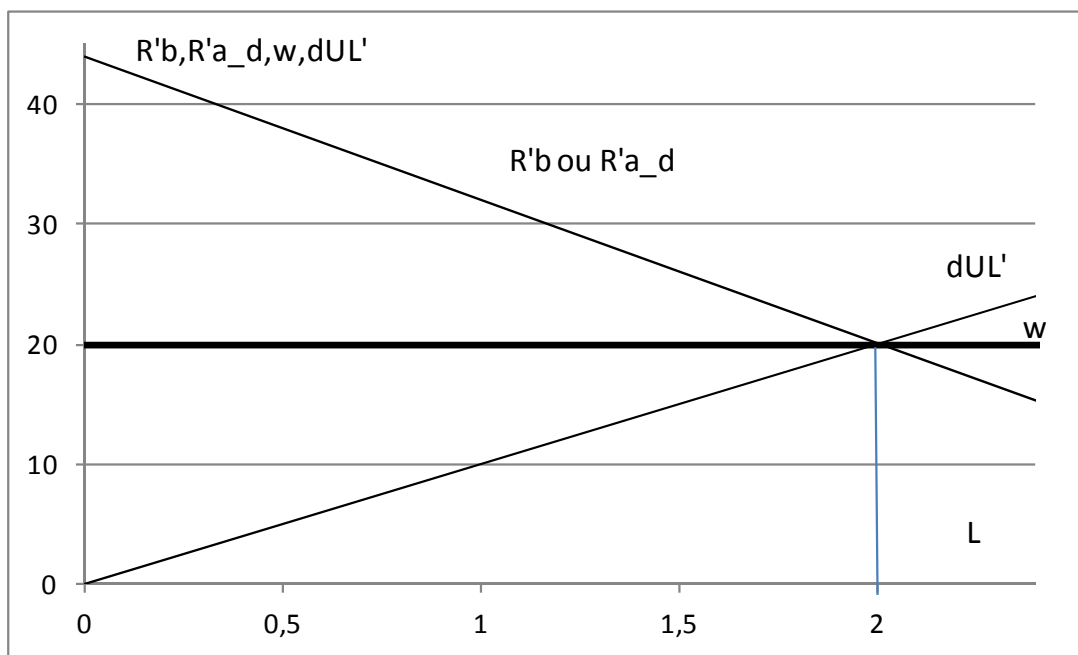


Figure 1b : Exploitation à fort niveau de facteurs fixes ou avec introduction d'activités de diversification.



Le graphe 1b. correspond au cas particulier où la courbe du revenu agricole marginal coupe celle de la désutilité marginale du travail au niveau du taux de salaire. L'exploitation emploie alors 2 UTA et il n'y pas d'activité en dehors de l'exploitation. Le revenu global qui n'est constitué que par le revenu agricole est alors supérieur à celui du cas précédent des petites exploitations avec activité non agricole.

De cette analyse on peut donc en tirer les enseignements suivants :

- Le revenu agricole doit être plus faible dans les familles ayant une activité en dehors de l'exploitation, soit compte tenu du niveau des facteurs fixes, soit compte tenu de l'extensification de la production agricole induite par l'activité extérieure.
- Le revenu global peut ne pas dépendre des activités extérieures mais, du fait des imperfections du marché du travail ou de la préférence pour le travail agricole, il y a de fortes probabilités pour que ce revenu global soit supérieur dans les exploitations avec activité extérieure.

L'introduction d'activités de diversification sur l'exploitation.

L'introduction d'activités de diversification peut s'interpréter comme une augmentation de la gamme des productions pour lever le handicap d'un faible niveau de facteurs fixes. La fonction de production devient alors $Y_{a,d} = Y(X_a, X_d, L_a, Z)$ et la fonction de revenu agricole :

$$R_{a,d} = R(p_{ya}, p_{yd}, p_{xa}, p_{xd}, L_a, Z)$$

L'introduction d'activités de diversification se traduit alors par un déplacement vers le haut de la fonction du revenu agricole marginal comme l'augmentation du niveau des facteurs fixes. Elle peut alors se substituer à l'exercice d'une activité en dehors de l'exploitation.

Dans les graphiques présentés antérieurement, sur une exploitation dans le cas 1a, la famille adoptera une activité extérieure si le marché du travail est favorable. Mais, elle peut aussi développer une activité de diversification sur l'exploitation si celle-ci lui permet d'atteindre une fonction de revenu agricole marginal du type $R'_{a,d}$, proche du cas 1b.

La possibilité de diversification permet donc une augmentation des revenus agricoles et des revenus globaux. Les situations peuvent toutefois être très diverses compte tenu des contextes.

Le rôle des préférences pour le travail agricole et le travail à l'extérieur.

Les ménages peuvent avoir des préférences très différentes entre le travail sur l'exploitation et le travail à l'extérieur. La fonction de désutilité du travail devient alors :

$$dU(L) = dU(L_a, L_e)$$

La étant le travail sur l'exploitation et L_e le travail à l'extérieur.

Il est difficile de présenter dans un graphe à deux dimensions ces différences de préférences (sauf à supposer le cas non plausible dans lequel les deux utilités sont séparables). Mais, on comprend aisément que les préférences vont jouer un rôle central. Supposons un couple sur une exploitation qui a le choix, pour un même niveau de revenu, entre un emploi à l'extérieur ou une activité de diversification sur l'exploitation (gîte, ventes directes...). Ce sont les préférences du conjoint qui vont déterminer ce choix.

Les facteurs jouant sur les choix d'allocation du travail.

D'autres facteurs vont commander les possibilités de travail à l'extérieur ou de diversification de la production :

- Les caractéristiques individuelles des membres de la famille (âge, niveau de formation)
- Les caractéristiques du ménage (célibat ou mariage, nombre et âge des enfants)

- La localisation géographique des exploitations, c'est-à-dire leur proximité aux emplois ou bien aux zones de consommation ou de tourisme.
- Ces différents facteurs vont générer par rapport au modèle théorique des situations très diverses. Leur poids peut même remettre en cause les hypothèses du modèle ménage-producteur tel qu'on l'a présenté. Aubert et al (2010) retiennent ainsi, dans un cadre théorique néo-institutionnelle, comme facteur de diversification des exploitations viticoles, l'abondance des ressources, les compétences et l'environnement des exploitations : cette démarche les conduit à prendre l'hypothèse que la taille des exploitations est un facteur de diversification, soit l'hypothèse inverse à la notre.

2. Analyse empirique.

Les résultats suivants portent sur une première exploitation des données du raccordement entre le recensement agricole (RA), le réseau d'information comptable agricole (RICA) et les déclarations fiscales, effectué par le SSP en collaboration avec l'INRA, pour l'année 2010 (cf. annexe). Ils restent très descriptifs et s'appuient sur une typologie des exploitations croisant :

- la pratique ou non sur l'exploitation d'une diversification des activités et / ou de vente en circuit court ;
- l'exercice ou non d'une activité en dehors de l'exploitation, par certains membres des foyers agricoles, ou la présence ou non de retraité(s) ;
- la forme juridique de l'exploitation, en distinguant les exploitations avec un seul associé (y compris les exploitations individuelles) et les sociétés de deux associés ou plus.

En référence au modèle présenté, cette typologie est essentiellement utilisée pour analyser les relations entre taille des exploitations, collectif de travail, emploi et revenu des ménages agricoles. D'autres éléments plus descriptifs sur, par exemple, la nature des activités de diversification ou le revenu des foyers agricoles sont présentés dans d'autres publications du SSP et de l'INRA (Barry 2012, Lerbourg 2013, Delame 2015).

Typologie des exploitations.

L'échantillon comprend 5 532 exploitations et 6 926 foyers agricoles, couvrant un univers de 311 000 exploitations et 390 000 foyers. Dans la typologie construite, les exploitations se répartissent selon les groupes donnés par le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des exploitations selon la typologie

Activité des personnes	Diversification		Exploitations à 1 associé (yc exploitations individuelles)	Exploitations à 2 associés ou plus	Ensemble
			E1	E2+	
			70,0%	30,0%	100%
Sans activité extérieure, sans retraite	Sans	SS D&CC	46,7%	37,7%	44,0%
SS act ext	Avec	AV D&CC	13,5%	11,0%	12,8%
Avec retraite	Sans	SS D&CC	4,9%	9,2%	6,2%
AV ret	Avec	AV D&CC	1,1%	2,1%	1,4%
Avec activité extérieure	Sans	SS D&CC	27,6%	29,4%	28,1%
AV act ext	Avec	AV D&CC	6,2%	10,6%	7,5%
Ensemble	Sans	SS D&CC	79,2%	76,3%	78,3%
Ensemble	Avec	AV D&CC	20,8%	23,7%	21,7%
Ensemble	Ensemble	Ensemble	100%	100%	100%

Les caractères en gras précisent les abréviations reprises dans les figures et le texte

Source : SSP, Rica - RA ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitement Inra.

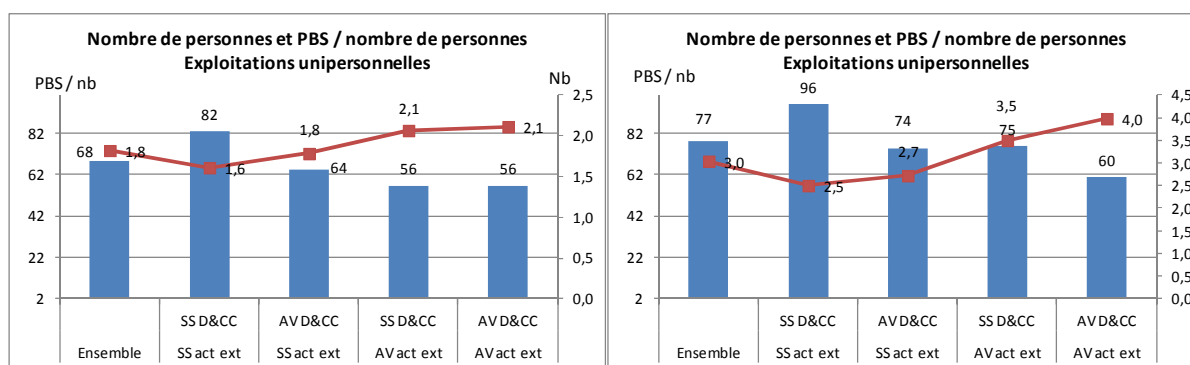
Les exploitations comptant un seul associé, EARL à un associé ou exploitations individuelles, représentent 70% des exploitations. Reliées à un seul foyer fiscal, elles correspondent à 1 ou 2 actifs. Les autres exploitations, peuvent être reliées à 1 ou plusieurs foyers fiscal. L'activité extérieure concerne 35,5% des exploitations, la présence de retraité 7,5% et 57% des exploitations ne comptent ni emploi extérieur, ni retraité. La diversification et la pratique de vente en circuits courts sont présentes dans 21% des exploitations dont 8% en diversification seule (voir annexe).

Les résultats sur les retraités, peu commentés, permettent d'isoler les foyers avec un montant des retraites important, pouvant peser dans l'analyse du revenu global.

Taille des exploitations, collectif de travail, diversification et emploi extérieur.

La taille économique des exploitations, sans intégrer la diversification, est appréhendée par le produit brut potentiel (PBS) qui valorise les surfaces et les têtes de bétail par des taux régionaux moyens de production. Cet indicateur ne prend en compte, ni les produits divers issus de la diversification, ni les produits transformés, ni les suppléments de prix perçus grâce aux circuits courts. Compte tenu du modèle présenté en section 1, il convient de mettre en relation cette taille avec le collectif de travail familial présent sur l'exploitation. Cette variable est approchée par le nombre de personnes, non salariées, travaillant sur l'exploitation, y compris les conjoints ne participant à l'activité agricole, repérées dans le RA: elle représente le travail potentiel susceptible de se répartir entre travail agricole, travail dans les activités annexes et travail à l'extérieur. Le graphique 2 donne la taille (PBS) ramenée au nombre de personnes selon la forme juridique des exploitations, la pratique ou non d'une diversification (circuit court inclus) et l'exercice ou non d'une activité extérieure de l'un des membres des foyers agricoles.

Figure 2 : Nombre de personnes , PBS par personne (en milliers d'euros) selon la forme juridique de l'exploitation, la pratique ou non d'une diversification et l'exercice ou non d'une activité extérieure.



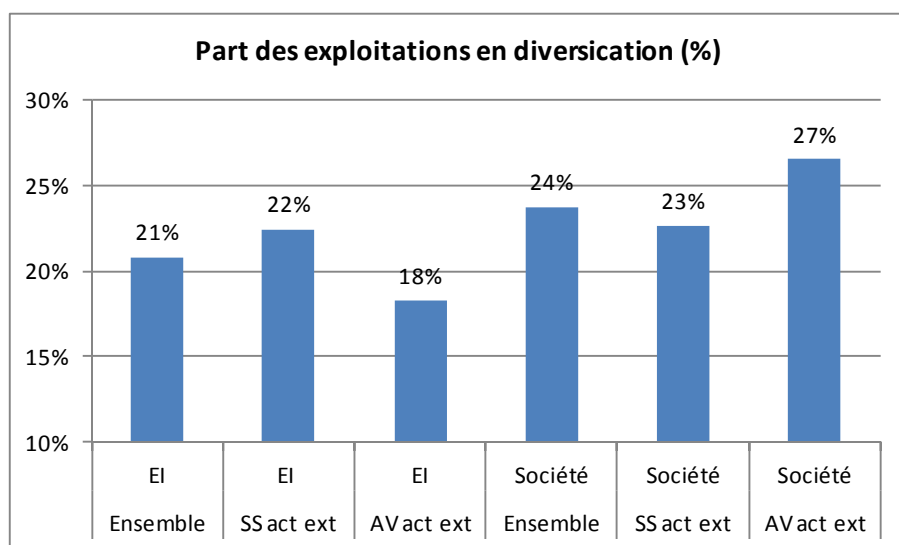
Source : SSP, Rica - RA ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitement Inra.

La taille par personne reste plus importante dans les exploitations à deux associés ou plus (E1), avec 77 milliers d'euros, que dans les exploitations à un seul associé (E2+) avec 68 milliers d'euros. Par rapport à ces moyennes, la taille par personne est supérieure de 16 à 20 points dans les exploitations ne pratiquant ni diversification (au sens large), ni activité extérieure : 82 milliers d'euros dans les E1, et 96 milliers d'euros dans les E2+. La diversification, le recours aux circuits courts et l'activité extérieure de l'un des membres des foyers agricoles concernent plutôt les exploitations de plus petite taille, avec, en moyenne, un collectif de travail plus important. Ce n'est pas le cas, toutefois, des exploitations pratiquant une diversification seule dont la taille par personne atteint 71

milliers d'euros en moyenne (exploitations individuelles et sociétés confondues) et qui., correspondent en partie à des exploitations de grandes cultures qui pratiquent des travaux agricoles à façon⁴.

À la question de savoir si diversification et activité extérieure à l'exploitation sont deux modes de compléments de revenu substituables, la réponse semble dépendre de la forme juridique de l'exploitation. Dans les exploitations à un associé, liées à un seul foyer, le choix est contraint par la disponibilité de la main-d'oeuvre : la diversification (y compris circuits courts) est ainsi pratiquée dans 22% des exploitations sans activité extérieure et dans 18% des exploitations avec activité extérieure.

Figure 3 : Part des exploitations en diversification ou en circuit court selon la forme juridique de l'exploitation et l'activité extérieure des membres des foyers agricoles.



Source : SSP, Rica - RA ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitement Inra.

Ces parts s'inversent dans les sociétés à deux associés ou plus avec pratique de la diversification dans 23% des exploitations sans activité extérieure et 27% dans les exploitations avec activité extérieure). Comme on l'a dit, le choix entre diversification et activité extérieure dépend sans doute beaucoup de la préférence des individus entre travail agricole et travail non agricole et le mode sociétaire permet aux membres des foyers de ces sociétés d'effectuer des combinaisons diverses de formes de travail entre activités de diversification sur la ferme et activité à l'extérieur.

Les produits générés par la diversification et les circuits courts.

Les produits générés par la diversification et les circuits courts n'apparaissent pas de façon directe dans les sources utilisées. Ils peuvent se retrouver en produits agricoles transformés (fromage par exemple) ou en produits divers (pour les travaux à façon ou l'agritourisme, par exemple). Ils induisent généralement des prix plus élevés. Au-delà d'un certain seuil, les produits d'activités annexes doivent être déclarés en bénéfices commerciaux :

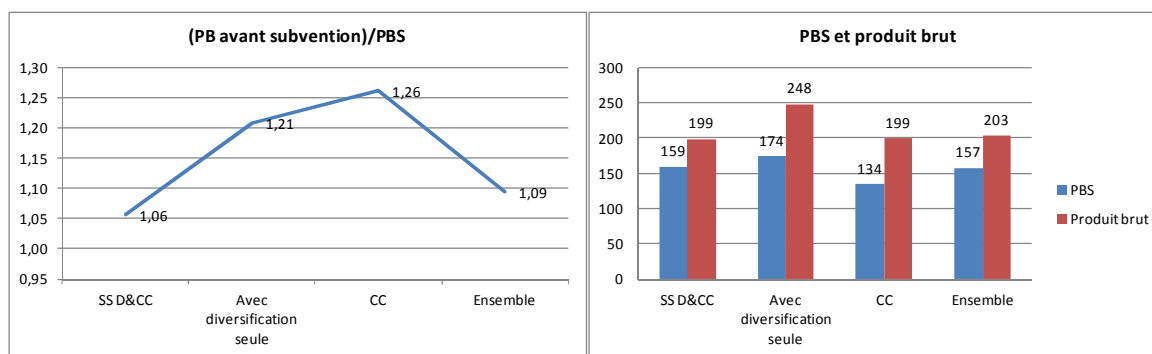
⁴ Parmi les exploitations avec diversification seule, les travaux pour tiers représentent les deux tiers des produits d'activité annexes dans les exploitations à 1 associé, contre la moitié pour les exploitations à deux associés ou plus.

ceci ne semble pas être la situation la plus fréquente ⁽⁵⁾ et les recettes de la diversification restent souvent intégrées dans le produit agricole.

Les produits divers liés à la diversification ne sont pas d'un montant considérable : d'un montant moyen de 5 000 euros, soit moins de 3% du produit brut (cf. Tableau A1) pour les exploitations concernées. Ceci, sans avoir évalué les produits transformés à la ferme ou les ventes en circuit court, le supplément de prix apporté par la vente directe étant difficile à estimer.

Un critère synthétique pour évaluer l'impact des activités de diversification sur le produit est le rapport entre le produit brut hors subvention et le produit brut potentiel. Ce rapport est de 1,06 pour les exploitations sans diversification ni circuit court et de supérieur à 1,20 pour les exploitations avec diversification ou circuit court (graphique 4). En approximation grossière, on peut donc estimer que le supplément de recettes apportées par la diversification est d'environ 15%.

Figure 4 : Rapport entre le produit brut hors subvention et la PBS des exploitations selon la pratique ou non de la diversification et de circuit court.



Source : SSP, Rica - RA ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitement Inra.

Comme déjà dit précédemment, les exploitations pratiquant la diversification seule sont plutôt de grande taille. Les exploitations en circuit court ont, en termes de PBS, une taille moyenne beaucoup plus faible (134 milliers d'euros) que les exploitations sans activités annexes (159 milliers d'euros) : leur produit brut est, par contre, équivalent (199.000 euros).

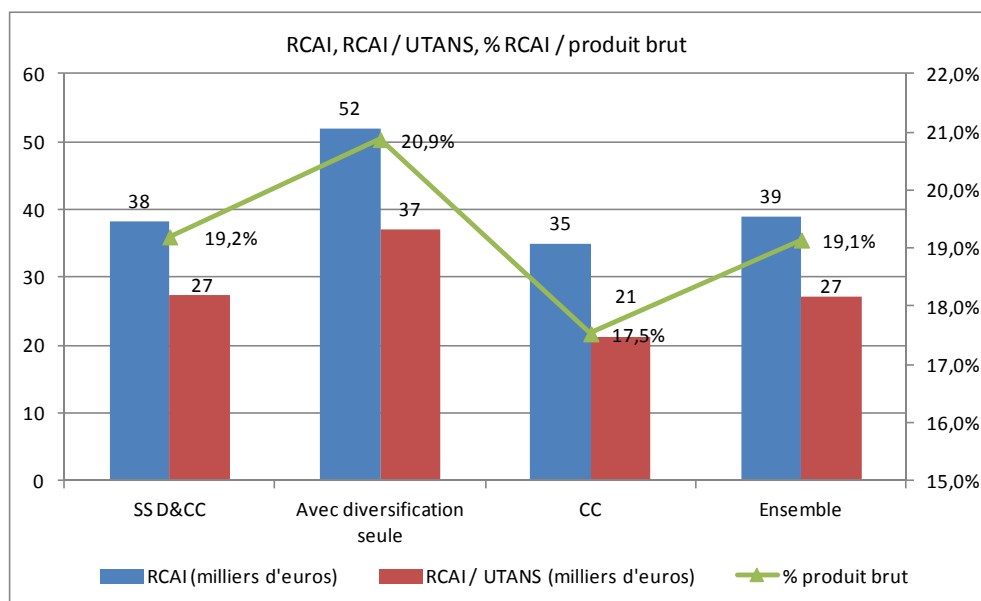
Les emplois et les revenus générés par la diversification et les circuits courts.

Malgré un collectif de travail plus important, les emplois familiaux générés par la diversification restent modérés : le temps de travail des non salariés, en termes d'UTANS⁶, est ainsi de 1,40 dans les exploitations sans activités annexes ainsi que dans les exploitations en diversification seule et de 1,64 dans les exploitations en circuits courts. Par contre, la diversification (au sens large) semble induire un recours plus important à la main-d'œuvre salariée : le nombre d'UTA salariés passe ainsi de 0,47 pour les exploitations sans activités annexes, à 0,70 pour les exploitations à diversification seule et à 0,81 pour les exploitations à circuits courts.

⁵ Ceci se lit dans le tableau A2, en annexe, pour les exploitations sans activité extérieure : le montant des bénéfices est très peu différent selon que les exploitations pratiquent ou pas une diversification.

⁶ Unité de travail année (1 UTA = 1 600 heures). Les UTA non salariées sont rémunérées par le revenu agricole obtenu sur l'exploitation.

Figure 5 : Résultat courant avant impôt (RCAI), RCAI par UTANS et part du RCAI dans le produit brut selon la pratique ou non de diversification ou de circuits courts.



Source : SSP, Rica - RA ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitement Inra.

Outre l'emploi de main-d'œuvre salariée, le recours au circuit court semble générer des charges plus importantes en proportion du produit brut que dans les autres exploitations. Ainsi, la part du résultat courant avant impôt (RCAI) dans le produit brut est de 19,1% en moyenne et 17,5% dans les exploitations pratiquant la vente directe. Pour un même niveau de produit brut, le RCAI se monte à 38 milliers d'euros dans les exploitations sans diversification et à 35 milliers d'euros dans les exploitations en circuit court : rapporté à l'emploi familial, plus important de ces dernières, le RCAI par UTANS passe de 27 milliers d'euros à 21 milliers d'euros entre les deux groupes. Compte tenu de leur plus grande taille, le RCAI moyen par exploitation atteint 52 milliers d'euros dans les exploitations avec diversification seule, et le RCAI par UTANS 37 milliers d'euros.

Le revenu global des foyers agricoles.

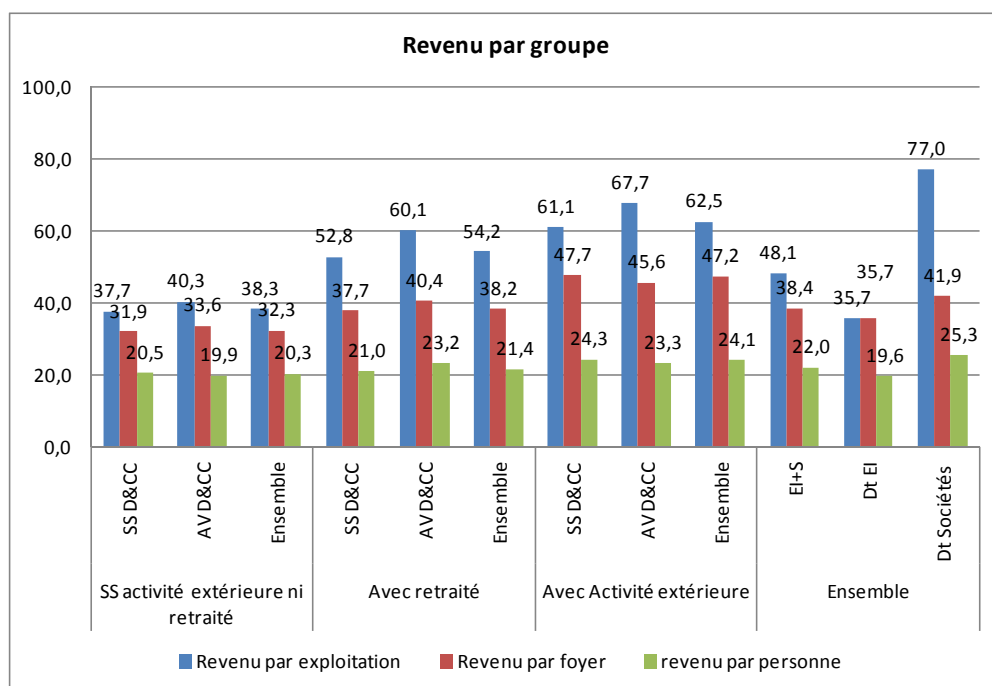
Selon les groupes, la dispersion des revenus globaux⁷ des exploitations est très importante. Il varie ainsi, en moyenne, de 37,7 milliers d'euros pour les exploitations sans diversification, ni activité extérieure à 67,7 milliers d'euros pour les exploitations avec diversification et activité extérieure. Compte tenu d'un poids plus important des sociétés dans les exploitations avec diversification et/ou activité extérieure, la dispersion se réduit si on prend en compte le revenu global par foyer, celui-ci variant de 31,9 à 45,6 milliers d'euros entre les deux précédents groupes distingués. Elle baisse encore si on prend comme critère le revenu global par personne : selon ce critère, le revenu le plus faible correspond aux exploitations sans activité extérieure et avec diversification (19,9 milliers d'euros) et le revenu le plus fort aux exploitations avec activité extérieure sans diversification (24,3 milliers d'euros).

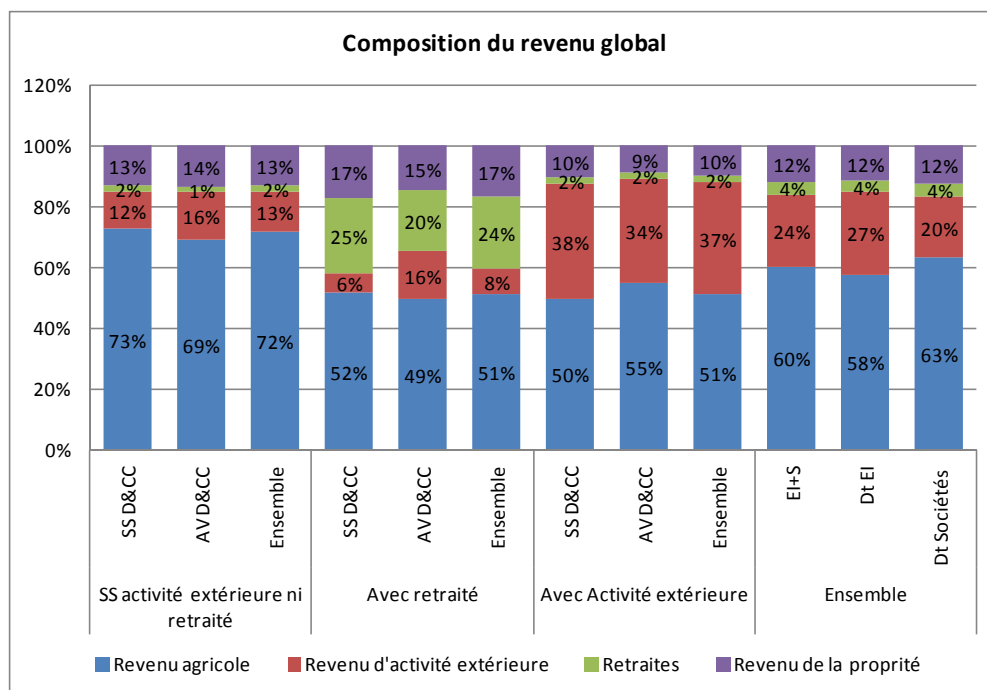
⁷ Le revenu global cumule le revenu agricole, les revenus d'activité extérieure, les retraites et les revenus de patrimoine (voir annexe).

De ces données, on peut tirer les principaux enseignements suivants :

- Les formes sociétaires à plus de deux associés génèrent des revenus plus importants que les exploitations individuelles ou les sociétés unipersonnelles : ceci est évidemment vrai pour le revenu global par exploitations (35,7 pour les E1 et 77 milliers d'euros pour les E2+) mais aussi pour le revenu par foyer (35,7 pour les E1 et 41,9 pour les E2+) et le revenu par personne (19,6 pour les E1 et 25,3 pour les E2+). Le type d'organisation des exploitations en sociétés permet à chacun de ses membres ou de leur conjoint de satisfaire leur préférence mais aussi d'optimiser l'allocation du travail entre le travail agricole proprement dit, le travail dans les activités de diversification et le travail à l'extérieur.
- Les activités de diversification sont menées soit sur des exploitations de taille relativement grande, en grandes cultures, pour valoriser un excédent de travail et de capital (travail à façon), soit sur des exploitations de petite taille pour valoriser la main-d'oeuvre sur la ferme et lever le handicap de petites structures. En moyenne, ces activités ne permettent pas de relever fortement le revenu global mais il faudrait sans doute dépasser le cadre des analyses en moyenne.
- L'activité extérieure de membres des foyers agricoles permet sans nul doute de relever le revenu de ces foyers. En moyenne, les revenus par foyer sont de 32 milliers d'euros dans les exploitations sans activités extérieure et de 47 milliers d'euros avec activité extérieure, le revenu par personne étant respectivement de 20 milliers d'euros et 24 milliers d'euros.

Figure 6 : Revenu global par exploitation, par foyer, par personne selon les groupes et composition de ce revenu global.





Source : SSP, Rica - RA ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitement Inra.

La composition de ce revenu global varie bien sûr selon les groupes : les bénéficiaires agricoles représentent 72% du revenu global des exploitations sans activité extérieure alors que cette part tombe à 50% pour les foyers avec activité extérieure.

Conclusion

Pour améliorer leur revenu, les ménages agricoles peuvent disposer de deux moyens : diversifier leur activité sur l'exploitation et pratiquer notamment la vente directe, d'une part, ou prendre un emploi à l'extérieur, d'autre part. Non seulement, ces deux options ne sont toujours possibles, mais elles dépendent également fortement des préférences des membres des ménages agricoles. Ce texte présente les premiers résultats du raccordement réalisé en 2010 entre le RA, le RICA et les déclarations fiscales des foyers agricoles, en s'appuyant sur le modèle du ménage producteur-consommateur.

Une part des processus de la diversification, tels que la transformation des produits agricoles, en régression jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, prend un certain essor, dans la période récente, compte tenu de la réorientation de la politique agricole commune et du développement des circuits courts. Dans l'appariement, la diversification (au sens large) des activités sur la ferme concerne 22% des exploitations ; en moyenne, elle permet d'augmenter les recettes autour de 15% et son impact sur le revenu des foyers agricoles reste relativement limité.

Dans le processus de professionnalisation de l'agriculture, l'emploi extérieur du conjoint de l'exploitant agricole s'est développé et, en moyenne, le revenu des foyers avec activité extérieure est bien supérieur à celui des autres foyers. Le développement des formes sociétaires permet une plus grande flexibilité dans l'allocation du travail entre le travail agricole proprement dit, le travail dans les activités de diversification et le travail à l'extérieur.

Ce texte ne constitue qu'une première approche. Pour mesurer l'impact de la diversification et/ou des activités non agricoles, il est nécessaire de prendre en compte les

caractéristiques individuelles des membres de la famille (âge, niveau de formation), les caractéristiques du ménage (célibat ou mariage, nombre et âge des enfants), la localisation géographique des exploitations, c'est-à-dire leur proximité aux emplois ou aux zones de consommation ou de tourisme. L'étude se prolonge dans ce sens.

Références bibliographiques

- Aubert M., Perrier-Cornet Ph. (2010). *La diversification dans les exploitations viticoles françaises*. INRA-SFER-CIRAD, Rennes, 24 p.
- C. Barry (2012). *Un producteur sur cinq vend en circuit court*. Agreste primeur 275, 4P.
- Benjamin C. (1996). *Emploi et pluriactivité dans les exploitations agricoles. Analyse théorique et application au cas français*, Economica, 197 pages.
- Butault J.P., Delame N., Krebs S., Lerouvillois ph. (1999). *La pluriactivité : un correctif aux inégalités du revenu agricole*. INSEE - Economie et statistique n°329-330, sept/oct.
- Butault J.P., Delame N., Lerouvillois ph. (2005). *Activité extérieure et revenus des ménages agricoles*. Economie Rurale 289-290, pp 72-87.
- Capt D, Dussol A.M. (2004). *Exploitation diversifiée: un contenu en emploi plus élevé*. Agreste cahier n°2, pp 11-18
- Capt D., Wavresky P. (2011). *Vers le développement des circuits courts dans le domaine alimentaire en France ? Importance, localisation et caractéristiques des producteurs*. INRA-SFER-CIRAD, Dijon, 30 p.
- Delame N. (2015). Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs, Insee Références, Emploi et revenu des indépendants, pp 31-42.
- Delame N. (2001). *La pluriactivité gagne du terrain dans les exploitations professionnelles*. AGRESTE Cahiers n°2, juin.
- Delame N., Thomas G. (2007), *De plus en plus de conjoints d'agriculteurs travaillent hors de l'exploitation*, Insee Références, L'agriculture, nouveaux défis.
- Fall M., Magnac T. (2004), *How valuable is on farm work to farmers ?*, Amer. J. Agr. Econ. 86(1) (February 2004): 267-281.
- Huffman W. (1991), *Agricultural household models : survey and critique*. In Hallberg M., Findeis J. et Lass D. (eds), Multiple job holding among farm families. Ames : Iowa State University Press.
- Krebs S. (2005). *Pluriactivité et mode de financement des exploitations agricoles*. Economie Rurale 289-290, pp 91-105.
- Lass D., Findeis J., Hallberg M. (1991). *Factors affecting the supply of off farm labour : a review of empirical evidence*. In Hallberg M., Findeis J. et Lass D. (eds), Multiple job holding among farm families. Ames : Iowa State University Press.
- Lerbourg J. (2013). *12% des exploitations développent une activité para-agricole*. Agreste Primeur 302 8p.
- Vogel S. (2012). *Multi-enterprising farm households: the importance of their alternative business ventures in the rural economy*. USDA-ERS, Economic Information Bulletin 101, 30P.

Annexe 1 : Eléments méthodologique

Les données utilisées proviennent d'un appariement, réalisé par le SSP en collaboration avec l'Inra, entre les données de structure sur les exploitations agricoles issues du **recensement agricole** de 2010 (RA2010), les données comptables du **Réseau d'information comptable agricole** (Rica) et les **déclarations de revenus** (formulaire n°2042 – déclaration des revenus de 2010) des agriculteurs correspondants. Le Rica est une opération communautaire qui recueille des données comptables et extra-comptables auprès de 85 000 exploitations agricoles de l'Union européenne, selon des définitions et des règles communes. Ainsi, les comptabilités sont retraitées pour comparer les exploitations indépendamment de leur régime fiscal.

Revenu agricole

La présence d'exploitations imposées au régime du forfait agricole ne permet pas d'appréhender correctement le revenu agricole à travers les bénéfices agricoles déclarés. Les revenus agricoles des exploitations ont donc été estimés, à partir du Rica : résultat courant avant impôts diminué des charges sociales de l'exploitant pour assurer la comparabilité aux salaires déclarés.

Le revenu agricole, soumis aux aléas climatiques et aux effets conjoncturels des marchés des produits agricoles, est très variable d'une année à l'autre. Pour permettre la comparaison avec des salaires, il a été calculé pour chaque exploitation de l'échantillon une moyenne sur les résultats présents entre 2009 à 2011, les valeurs étant exprimées en euros 2010 à l'aide de l'indice du prix du PIB. Par soucis de cohérence, toutes les valeurs monétaires du Rica ont été traitées de la même façon.

Le revenu agricole inclut les produits d'activités annexes, tels que l'agrotourisme ou la vente directe, à condition que ces revenus ne dépassent pas 30 % des recettes issues de l'activité agricole ou restent inférieurs à 50 000 euros. Au-delà, ils doivent faire l'objet d'une déclaration indépendante sous forme de bénéfices commerciaux, par exemple, et réapparaissent alors dans les autres revenus du foyer.

Revenus non agricoles

La source fiscale renseigne sur les revenus non agricoles des foyers d'agriculteurs, hors transferts sociaux. Il s'agit des revenus faisant l'objet d'une déclaration dans le formulaire n°2042. De fait, les revenus non imposables tels que les allocations familiales ou le revenu de solidarité active (RSA) ne sont pas pris en compte. Parmi les revenus non agricoles, sont distingués les revenus d'activité, les pensions et retraites, les revenus de patrimoine. *Les revenus d'activité non agricole* intègrent les salaires, traitements et indemnités des personnes composant le foyer, y compris les indemnités de chômage ainsi que les bénéfices industriels, commerciaux et non commerciaux (professionnels ou non professionnels), y compris les revenus des auto-entrepreneurs ayant opté pour le prélèvement libératoire et les revenus des micro-entreprises.

Les pensions et retraites comprennent également les pensions alimentaires et les rentes viagères à titre onéreux.

Les revenus de la propriété regroupent les revenus des valeurs et capitaux mobilières, les plus-values de cessions ainsi que les revenus fonciers.

Revenu global

L'appariement entre le Rica et la source fiscale consiste à relier chaque exploitation aux foyers fiscaux de chaque associé ou chef d'exploitation. Dès qu'un foyer fiscal est manquant, l'exploitation est supprimée de l'échantillon. Le coefficient de pondération du Rica a été retraité pour corriger ces disparitions avec prise en compte de la forme sociétaire. En effet, il a été plus difficile de retrouver tous les foyers pour les exploitations comptant des associés simple apporteurs de capitaux. Le

revenu global est défini par la somme du revenu agricole (calculé sur l'exploitation) et des revenus non agricoles de chacun des foyers associés.

La typologie des exploitations

Dans les résultats présentés, la diversification est appréhendée par deux questions dans le recensement agricoles : *Pratiquez-vous dans le cadre de votre exploitation une activité de diversification ? Commercialisez-vous des produits de l'exploitation via des circuits courts (non compris la viticulture) ?* Une exploitation pratique la diversification au sens large lorsqu'elle a répondu positivement aux deux questions, la diversification seule pour oui à la première question et non pour la deuxième, la vente en circuit court (CC) pour l'inverse et aucune activité de diversification (SS D&CC) quand la réponse est négative aux deux questions.

La présence de retraité ou l'exercice d'une activité en dehors de l'exploitation émanent des activités déclarées dans le recensement agricole à titre principal ou secondaire par les chefs d'exploitation, les associés ainsi que leur conjoint (y compris ceux qui n'exercent aucune activité sur l'exploitation) et toute autre personne travaillant sur l'exploitation et non salariée. Quelque soit le nombre de personnes, l'exploitation est classée :

- **avec retraite** dès qu'une personne s'est déclarée retraitée (du secteur agricole ou pas)
- **avec activité extérieure** dès qu'une personne s'est déclarée exerçant une profession libérale ou intermédiaire, employé, ouvrier ou au chômage, y compris en présence d'un retraité.

La production brute standard

Pour décrire la grande diversité des exploitations agricoles, et ainsi comparer un élevage porcin et une exploitation céréalière, la statistique agricole utilise la notion de **production brute standard (PBS)**. Cette grandeur, exprimée en euros, est estimée en associant une production potentielle aux superficies distinguées par types de cultures ou aux effectifs selon les types d'animaux. Les exploitations ayant une PBS inférieure à 25 000 euros sont ainsi qualifiées de petites exploitations agricoles, celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros sont appelées moyennes exploitations agricoles et celles qui ont une PBS supérieure à 100 000 euros sont les grandes exploitations agricoles.

L'échantillon utilisé compte 5 532 exploitations représentatives des 311 501 exploitations dites moyennes ou grandes.

Annexe 2 : Principales données selon la typologie

Tableau A1 : Caractéristiques des exploitations.

	SS activité extérieure ni retraité			Avec retraité			Avec Activité extérieure			Ensemble
	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	
Nombre %										
Exploitations unipersonnelles	46,7%	13,5%	60,2%	4,9%	1,1%	6,1%	27,6%	6,2%	33,7%	100,0%
Exploitations à plus de deux associés	37,7%	11,0%	48,7%	9,2%	2,1%	11,3%	29,4%	10,6%	40,0%	100,0%
Ensemble	44,0%	12,8%	56,8%	6,2%	1,4%	7,6%	28,1%	7,5%	35,6%	100,0%
Produit Brut et composition (%)										
Produit Brut (1000 euros)	196	200	197	174	202	179	208	252	217	203
Dt diversification	2,0	4,9	2,7	1,6	5,5	2,4	2,1	5,6	2,8	2,7
% produit brut agricole	80,9%	80,0%	80,7%	81,0%	78,8%	80,6%	79,2%	76,2%	78,5%	79,9%
% diversification	1,0%	2,5%	1,4%	0,9%	2,8%	1,3%	1,0%	2,2%	1,3%	1,3%
% subvention	14,5%	13,9%	14,4%	14,6%	14,9%	14,7%	16,4%	17,1%	16,6%	15,2%
% autres produits	3,6%	3,6%	3,6%	3,4%	3,5%	3,4%	3,3%	4,5%	3,6%	3,6%
Surface et taille économique										
SAU (ha)	78	75	77	69	85	72	92	116	97	84
Production brute standart (1000 euros)	160	137	155	142	150	144	162	170	164	157
(PB-subv)/PBS/PPBS	1,05	1,26	1,09	1,04	1,15	1,06	1,07	1,23	1,10	1,09
Main-d'œuvre et foyers										
UTATOT	1,9	2,4	2,1	1,9	2,2	1,9	1,7	2,1	1,8	2,0
UTANS	1,4	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,6	1,4	1,4
UTAS	0,5	0,9	0,6	0,5	0,7	0,5	0,4	0,6	0,4	0,5
Nombre de foyers	1,2	1,2	1,2	1,4	1,5	1,4	1,3	1,5	1,3	1,3
Nombre de personnes	1,8	2,0	1,9	2,5	2,6	2,5	2,5	2,9	2,6	2,2
Nombre de parts fiscales	2,2	2,4	2,3	2,6	3,2	2,7	3,3	3,8	3,4	2,7
Résultat courant avant impôts (RCAI)										
RCAI (milliers d'euros)	37,0	37,3	37,1	36,9	39,2	37,3	40,3	48,5	42,0	38,8
% produit brut	18,8%	18,7%	18,8%	21,2%	19,4%	20,8%	19,4%	19,3%	19,4%	19,1%
RCAI / UTANS (milliers d'euros)	26,3	24,3	25,8	26,3	26,1	26,3	29,3	30,7	29,7	27,2

Tableau A.2 : Revenu global des exploitations et des foyers, composition de ce revenu global selon la typologie et la forme des exploitations.

	SS activité extérieure ni retraité			Avec retraité			Avec Activité extérieure			Ensemble
	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	
Ensemble (millier d'euros)										
Revenu global / exploitation	37,7	40,3	38,3	52,8	60,1	54,2	61,1	67,7	62,5	48,1
Revenu / foyer	31,9	33,6	32,3	37,7	40,4	38,2	47,7	45,6	47,2	38,4
Revenu / personne	20,5	19,9	20,3	21,0	23,2	21,4	24,3	23,3	24,1	22,0
%										
Bénéfices agricole- cotisations	73%	69%	72%	52%	49%	51%	50%	55%	51%	60%
Revenu d'activité extérieure	12%	16%	13%	6%	16%	8%	38%	34%	37%	24%
Dt salaires	9%	13%	10%	6%	14%	7%	34%	31%	33%	21%
Dt bénéfices	3%	3%	3%	1%	2%	1%	4%	4%	4%	3%
Retraite	2%	1%	2%	25%	20%	24%	2%	2%	2%	4%
Revenu de la propriété	13%	14%	13%	17%	15%	17%	10%	9%	10%	12%
Dont foncier	8%	9%	8%	12%	9%	12%	5%	5%	5%	7%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Exploitations individuelles et société unipersonnelles (E1)										
Revenu global / exploitation	28,7	30,1	29,0	44,9	44,3	44,8	45,9	46,3	46,0	35,7
Revenu / foyer	28,7	30,1	29,0	44,9	44,3	44,8	45,9	46,3	46,0	35,7
Revenu / personne	17,8	16,9	17,6	21,3	21,7	21,4	22,3	21,9	22,2	19,6
%										
Bénéfices agricole- cotisations	73%	69%	72%	48%	48%	48%	42%	49%	44%	58%
Revenu d'activité extérieure	13%	16%	14%	6%	15%	7%	46%	43%	46%	27%
Dt salaires	9%	12%	10%	4%	12%	6%	42%	37%	41%	23%
Dt bénéfices	3%	4%	4%	1%	2%	2%	5%	5%	5%	4%
Retraite	2%	1%	2%	29%	25%	28%	2%	1%	1%	4%
Revenu de la propriété	12%	13%	13%	17%	13%	16%	10%	8%	9%	12%
Dont foncier	7%	8%	7%	13%	8%	12%	4%	3%	4%	6%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau A.2 – suite : Revenu global des exploitations et des foyers, composition de ce revenu global selon la typologie et la forme des exploitations.

	SS activité extérieure ni retraité			Avec retraité			Avec Activité extérieure			Ensemble
	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	SS D&CC	AV D&CC	Ensemble	
Sociétés à deux associés ou plus (E2+)										
Revenu global / exploitation	63,6	69,4	64,9	62,7	80,0	65,9	94,1	96,7	94,8	77,0
Revenu / foyer	37,4	39,2	37,8	32,9	38,0	34,0	49,7	45,2	48,4	41,9
Revenu / personne	25,4	25,5	25,4	20,8	24,4	21,5	26,9	24,3	26,2	25,3
%										
Bénéfices agricole- cotisations	72%	69%	72%	55%	51%	54%	58%	59%	58%	63%
Revenu d'activité extérieure	12%	15%	13%	7%	17%	9%	28%	29%	29%	20%
Dt salaires	9%	13%	10%	7%	15%	8%	26%	26%	26%	18%
Dt bénéfices	2%	2%	2%	0%	2%	1%	3%	3%	3%	2%
Retraite	3%	2%	2%	21%	16%	20%	3%	3%	3%	4%
Revenu de la propriété	13%	14%	14%	17%	16%	17%	11%	10%	11%	12%
Dont foncier	9%	10%	9%	12%	10%	11%	6%	6%	6%	8%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%